




Crésus Salaires

30.7.10 - Filtre

30.7.10 - Filtre

L'option filtre  n'est disponible que pour les éléments @Ind:* et @Déd:* (rubriques monétaires). Le dialogue permet d'introduire un critère de sélection des bruts déterminants dont dépend ou non chaque indemnité.

Voici quelques exemples :

<i>BRUT</i>	Seulement les rubriques entrant dans le <i>Salaire brut</i> .
<i>!BRUT</i>	Les rubriques non comprises dans le <i>Salaire brut</i> .
<i>BRUT&AVS</i>	Les rubriques soumises à la fois au brut et à l'AVS.
<i>BRUT&!AVS</i>	Les rubriques soumises au brut mais pas à l'AVS.
<i>AVS LAA</i>	Les rubriques soumises à l'AVS ou à la LAA.
<i>!AVS LAA</i>	Les rubriques non soumises à l'AVS ou soumise à la LAA.
<i>10.1 10.2</i>	Seulement les déductions figurant aux points 10.1 ou 10.2 du nouveau certificat de salaires.

Vous trouverez une liste des termes qui peuvent être utilisés au §31.2 Les totalisateurs.